ECONOMIE ET CONVICTIONS

AOUT - DECEMBRE 2023

2024

APPRENDRE A DANSER AU BORD D'UN VOLCAN

D'UNE DÉFLAGRATION À L'AUTRE

D'une déflagration à l'autre, le monde connait depuis 3 ans des crises et des chocs à répétition qui ont bouleversé ses écosystèmes et modifié sa vision de l'avenir. Entre l'épidémie de la Covid 19, la tragédie de la guerre russo-ukrainienne, le conflit israélo-palestinien et ses atrocités, sans parler des courants inflationnistes, de la croissance atone, des grands mouvements migratoires et leur cortège d'incompréhension, il est temps de considérer que nous sommes entrés dans un trou noir, et plutôt que de tenter de l'éviter à tous prix, il nous faut, comme le dit l'adage qui qualifie le peuple polonais qui vient de connaitre une déflagration démocratique salutaire, apprendre à danser au bord d'un volcan.

Dans ce contexte particulier, l'Europe peut véritablement constituer un rempart à toutes les dérives à condition qu'elle se réforme et qu'elle renoue des alliances équilibrées et historiques comme celles qu'elle a partagées pendant si longtemps avec l'Afrique et qui semblent pourtant se déliter au profit de puissances étrangères. Au-delà, la relance de son industrie dans des conditions de concurrence loyale reste une condition vitale de sa survie et de ce rééquilibrage. Quant à la question de l'élargissement elle doit être considérée avec prudence et circonspection : en effet comme le concevait déjà le Général de Gaulle, « *l'Europe est une construction géographique et historique incontournable. Les États qui la composent doivent s'associer et coopérer étroitement car l'Union européenne est un démultiplicateur de leur puissance* ». Toutefois le Général restait plus discret sur la question des souverainetés nationales tant il considérait que le risque de la vassalité européenne restait soumis à cette question.

Enfin, le retour de Donald Tusk à la tête du gouvernement polonais, après des années d'un pouvoir populiste et eurosceptique, est une aubaine pour Bruxelles et pour l'Europe. Il augure une nouvelle ère d'échanges apaisés, même si la marge de manœuvre du nouveau premier Ministre reste momentanément bridée. Figure très appréciée à Bruxelles, politicien chevronné qui a déjà occupé le poste de Premier ministre de la Pologne entre 2007 et 2014, et de Président du Conseil européen de 2014 à 2019, il s'est engagé à rétablir la position de son pays au sein de l'UE. Qu'attendre désormais de la Pologne sur la scène européenne ? Une relation plus apaisée, sans conteste, au grand soulagement de Bruxelles qui a vu ce grand pays de l'Est dériver vers l'autoritarisme, alors que la guerre entre Kiev et Moscou fait rage aux portes de l'Union. Il va devoir, en effet devoir, confirmer son bon score aux législatives. Des élections régionales sont prévues au printemps, puis viendront, en juin, les européennes, et enfin, en janvier 2025, la Pologne prendra la présidence tournante de l'Union. Autant d'occasions d'avoir les yeux braqués vers un Donald Tusk qui a été couronné, fin novembre, "*Européen de l'année*" par le média *Politico* et qui ne se lasse jamais de répéter: "*Je viens d'un pays qui croit profondément à ce que signifie l'Europe*."

La paix principalement sans doute. Ne l'oublions pas en ce début d'année.

ANNE MAZOYER-JANKOWSKA
PRESIDENTE,
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

LE RÉVEIL GÉOPOLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE À TRAVERS SON ÉLARGISSEMENT

La dégradation du contexte géopolitique européen, mais aussi mondial, depuis l'agression de l'Ukraine par la Russie a accéléré la question de l'élargissement de l'Union européenne.

Alors que les Vingt-Sept viennent d'acter l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie, à ce jour, 8 autres pays frappent à la porte de l'Union européenne. La question de l'élargissement de l'Union divise très largement les européens quant à ses effets pour l'avenir. Certains craignent que l'entité européenne devienne ingouvernable alors que d'autres estiment qu'un élargissement constituerait un renforcement stratégique urgent du Vieux-Continent, à l'heure de son réveil géopolitique tardif et brutal.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'UE a fait de la protection de cette nation européenne la clé de voûte de sa nouvelle stratégie géopolitique. **En assurant au Président Zelensky son soutien total à l'encontre de la Russie et en lui promettant sa place au sein de la famille européenne, Bruxelles joue le jeu de Moscou, celle de la guerre de terrain.** L'accession de l'Ukraine à l'UE, constituerait une pièce maîtresse du puzzle européen et représenterait un atout géographique, géostratégique, et économique de poids pour l'Union contre l'influence de la Russie. L'adhésion de Albanie, Macédoine du Nord, Serbie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Géorgie et Kosovo à l'avenir poursuit par ailleurs ce même objectif d'une réduction des ingérences et tentatives de déstabilisation du Vieux-Continent émanant de la Russie.

Confronté aux cris d'orfraies des eurosceptiques de droite comme de gauche, scandant le spectre du blocage politique des institutions européennes qui pourrait être causé par une augmentation du nombre d'Etats-membres, l'élargissement doit être perçu par le spectre historique.

Il faut revenir aux années soixante, alors que l'Europe n'était constituée que de six Etats-membres pour trouver la plus grande période de blocage politique, où la France, présidée par le Général De Gaulle, a par ailleurs joué un rôle majeur. Ainsi, aucune corrélation n'existe entre l'élargissement de l'Union et les risques de blocage institutionnel. **A 27 ou à 33, l'Union européenne connaîtra toujours des divergences de visions, des rapports de force et d'interdépendance entre majorités et minorités qui fondent l'exigence du projet européen.**

Il ne faut pas nier pour autant que l'UE ne pourrait accueillir la venue davantage d'Etats-membres en l'état. Une réforme institutionnelle est impérieuse, notamment afin d'assurer le respect des valeurs de l'Union européenne et la protection de l'Etat de droit, malmené par plusieurs Etats-membres, face auxquels la Commission européenne, garante des traités, s'est montrée impuissante. Face au changement radical du monde ainsi qu'aux nouveaux défis politiques et géostratégiques, **l'Union apparaît désormais en fort décalage depuis la dernière modification des textes constitutifs, au travers du Traité de Lisbonne, intervenue il y a 16 ans.**

La longueur du processus d'adhésion (une dizaine d'années), couplée avec l'impréparation institutionnelle de l'Union, contrastent fortement avec l'urgence ressentie sur le territoire européen. La politique d'élargissement de l'UE a sans nul doute été freinée par le départ du Royaume-Uni mais le retard engagé depuis lors coûtera cher aux Etats-membres, qui tentent aujourd'hui de relancer la machine européenne de l'intégration à la hâte, à moins d'un an avant les élections européennes de 2024. **Cet élargissement nécessaire est au cœur défi géopolitique européen et son succès sera conditionné à une ambitieuse réforme de l'UE.**

SAMUEL AUGIZEAU
CONSEILLER EN AFFAIRES PUBLIQUES ET POLITIQUES, ET EN COMMUNICATION

DU GREEN DEAL… AU NEW INDUSTRIAL DEAL ?

AU LENDEMAIN DE LA COP28, L'URGENCE D'UN RÉÉQUILIBRAGE POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE POUR RELANCER L'INDUSTRIE EUROPÉENNE EST UN GAGE DE SURVIE

Le Pacte Vert Européen marque l'avènement sans précédent d'une nouvelle ère industrielle où, aux côtés des objectifs financiers, la réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990). L'Union Européenne, première zone économique mondiale, sert aujourd'hui de modèle, grâce à l'excellence technique de son système de réglementation, pour de nombreux Etats de la planète mais aussi au travers des ambitions qu'elle s'est fixée. En misant sur l'attractivité incontournable d'un marché développé et intégré de plus de 400 millions de consommateurs, elle parie sur le mimétisme de ses voisins et partenaires. L'introduction d'un Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM en anglais) qui permet d'éviter le dumping environnemental de nos voisins et de créer les conditions d'une concurrence loyale participe de cette dynamique bienvenue et de cette nécessité trop longtemps ajournée.

Toutefois, il faut être lucides : le leadership économique de l'Union Européenne, à l'image de son leadership politique s'érode. Sa capacité à encourager des transformations industrielles plus vertueuses à l'échelle de la planète s'amenuise également. De nouveaux pôles de croissance mondiale ont émergé et le caractère incontournable du marché européen peut aujourd'hui commencer à se poser et se pose déjà pour nombres d'entreprises américaines et asiatiques. Or, cela a une implication réelle sur la capacité de l'Europe à imposer sa puissance normative à ses partenaires économiques, dont une bonne partie d'entre eux continuent, par-delà les belles intentions affichées à la COP28 et dans d'autres fora mondiaux, de refuser d'adopter une législation aussi contraignante que la nôtre en vue de baisser leurs émissions de gaz à effet de serre.

Parallèlement, la hausse brutale des prix, notamment de l'énergie d'une part, à la suite de la politique monétaire très expansionniste adoptée lors de la crise du COVID19, et de la guerre en Ukraine d'autre part accentuent ce qu'il faudrait bien considérer comme un réel malaise pour la compétitivité industrielle de l'Europe.

Notre premier partenaire économique – qui n'en est pas moins un rival – les Etats-Unis d'Amérique, ont bien compris que ces difficultés que connaît l'ensemble de l'économie mondiale peuvent aussi être une opportunité redoutable de creuser la distance avec l'Union Européenne. Avec un programme de soutien sans précédent de 120 milliards de dollars, l'Inflation Reduction Act permet à des technologies vertes d'être financièrement plus accessibles pour les industriels américains, et de lier compétitivité et transition écologique. De ce côté-ci de l'Atlantique, au lieu d'avoir choisi une approche incitative et vertueuse pour favoriser le recours aux technologies vertes, nous avons, à l'inverse, décidé d'utiliser une approche punitive contre le vice, en élargissant le marché des prix du carbone à de nouveaux secteurs pour rendre les technologies brunes bien plus onéreuses.

Cette différence d'approche et de philosophie est un très grave coup de semonce et la Commission Européenne l'a bien compris. Avec le Critical Raw Materials Act (pour les minerais essentiels aux batteries), le Chips Act (pour les microprocesseurs) ou le Critical Medicines Act (pour les médicaments), l'Union Européenne, en s'attelant – enfin – à reprendre la main sur la relocalisation des pans entiers de notre industrie, indispensables à notre autonomie stratégique et à notre compétitivité, conduit là des initiatives bienvenues et nécessaires, qui devront toutefois s'accompagner de financements bien plus ambitieux et concrets.

Mais il faudra surtout mettre un véritable coup d'arrêt à l'inflation réglementaire qui se multiplie et qui pèse de plus en plus lourd sur les entreprises du vieux continent : le contexte international ou la lutte contre le réchauffement climatique ne peuvent pas, à eux seuls, tout expliquer ni tout justifier.

Si les intentions de ces obligations réglementaires qui requièrent, par exemple, que les entreprises se conforment à de complexes évaluations de leurs performances environnementales et sociales ne posent pas question et apportent une rigueur et une transparence évidemment bienvenues, l'efficacité réelle de leur impact reste à prouver, et leur mise en balance avec les lourdes contraintes et incertitudes juridiques qu'elles génèrent, est encore à éprouver.

En cinq ans, l'Union européenne a en effet adopté 5 422 pages de textes supplémentaires et 850 nouvelles obligations sur les entreprises européennes. L'initiative lancée il y a 10 ans par José Manuel Barroso, alors président de la Commission Européenne, Refit, pour alléger et simplifier le poids de la réglementation communautaire, n'aura été qu'un feu de paille, L'inflation réglementatrice que nous subissons contribue qui plus est à nourrir une hostilité grandissante et inquiétante vis-à-vis de la construction européenne, dont une part croissante de l'opinion publique peine de plus en plus à en percevoir les bénéfices concrets.

Si la mandature 2019-2024 a permis d'accoucher d'une législation environnementale ambitieuse et sans précédent, pour relever le défi prioritaire du changement climatique, les crises économiques et industrielles qui ne cessent de s'accumuler doivent désormais ouvrir un nouveau chapitre dédié à la compétitivité de l'Union Européenne, parent pauvre de cette mandature qui s'achève, sans quoi la perspective d'une désintégration, poussée par la montée des scepticismes internes, et des rivalités géoéconomiques externes, ne serait plus à exclure.

CÉSAR LESAGE
CONSEILLER SPÉCIAL
EN AFFAIRES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

AFRIQUE - FRANCE : DIVORCE À L'AMIABLE ET NOUVELLES PERSPECTIVES

L'un des drames des relations France-Afrique est qu'elles sont continuellement inscrites dans le registre de l'émotionnel. A la première, il est fréquemment reproché d'exploiter d'anciennes colonies pourtant devenues des Etats libres. Par ce grief parfois légitime mais souvent accusateur jusqu'au ressentiment, les pays africains sont irrémédiablement enfermés dans un discours qui les infantilise et leur confisque jusqu'à la capacité à agir de manière souveraine.

Qui veut la peau de la France en Afrique ? Tout le monde, y compris ses « alliés ». Qui convoite l'Afrique en lui promettant les mirages d'un développement miraculeux et facile ? Tout le monde, y compris ceux qui disent l'aimer.

Là n'est donc pas le sujet car, en définitive, ces deux interrogations valent pour tous les pays dans un monde globalisé où font rage la compétitivité et la recherche de débouchés sur les marchés internationaux. **Pour échapper à une narration fataliste, il nous faut donc lire avec mesure ce qui se joue sur le continent africain.**

L**e discours ambiant, largement alimenté par les media africains et français, tient pour immuable la perte d'influence de la France en Afrique**, illustrée par une série d'évènements peu flatteurs : la fin de l'opération Barkhane, le retrait des troupes françaises au Burkina Faso, l'expulsion de l'Ambassadeur de la France au Niger par les putschistes…

Par ailleurs, comme le souligne le rapport sur les relations franco-africaines des députés Michèle TABAROT (LR) et Bruno FUCHS (MoDem) paru en novembre 2023, le sort actuel de la France en Afrique francophone tient d'une « perte de connaissances généralisée sur l'Afrique qui vient renforcer la dimension hors sol de [sa] politique africaine », aggravée par les limites d'un prisme trop sécuritaire dans le Sahel.

Ces échecs cachent pourtant des succès plus discrets qui donnent le ton à ce qui pourrait être une politique africaine renouvelée de la France. En Afrique subsaharienne, le Nigeria est devenu le premier partenaire commercial de la France avec des échanges économiques qui ont doublé depuis dix ans. Ce géant de 225 millions d'habitants, qui compte une centaine d'entreprises françaises principalement dans le secteur du pétrole et du gaz, occupe désormais la quatrième place africaine après le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. La France s'est hissée à la deuxième place des créanciers du pays derrière la Chine, avec plus de 2 milliards d'euros investis au cours des 10 dernières années.

Du côté africain de ce tableau, voir en la France, le dénominateur commun à tous les récents coups d'Etat et tous les malheurs revient, d'un geste unique, non seulement à déplacer le problème sur un terrain qui dessert tant la France que les pays de l'Afrique francophone, à déresponsabiliser les Etats africains mais surtout à ignorer l'histoire des institutions qui est en train de s'écrire ou de se déconstruire sous nos yeux sur le continent.

En Afrique, la France n'a pas toujours tort, mais la maladresse de son discours la condamne de manière quasi-systématique au grief de paternalisme. Personne n'impute au Royaume-Uni les tâtonnements du Ghana, du Nigeria ou – ailleurs – de l'Inde. Mais la France est bien le seul pays à ne jamais apprendre de ses erreurs malgré son expérience du continent ; il lui appartient d'en assumer les conséquences. Pour l'essentiel, les coups d'Etat au Sahel et celui au Gabon ne partagent pas la même causalité. Là où les putschistes du Niger désavouent la France, en avançant l'argutie sécuritaire, soutenus par une population qui scande « France dégage ! », le Gabon est en proie à une guéguerre intestine au sein du clan Bongo bien loin de menacer les intérêts français.

Ces évènements ne disent finalement pas grand-chose sur l'orientation des nouveaux détenteurs du pouvoir, mais rapportent bien une histoire en mouvement. Qu'ils soient pessimistes ou optimistes, c'est ce point précis que les analystes zélés ont tendance à omettre. Entre l'intérêt renouvelé des Etats-Unis pour l'Afrique, la réactivation des réseaux russes et l'appétit chinois sur le continent, il convient de laisser l'Afrique à ses errements, le soin de choisir ses partenaires et d'écrire sa propre histoire à la faveur de choix, fussent-ils maladroits ou imprudents.

Entre l'Afrique francophone et la France, le divorce peut se faire à l'amiable. Chacun lorgne désormais sur des alliances jugées plus prometteuses. C'est reconnaître, d'une part, que la France peut bien avoir un avenir africain sans que celui-ci ne soit impérativement dans l'ancienne sphère d'influence francophone et que, d'autre part, l'Afrique francophone se réserve le droit de diversifier ses partenariats internationaux sans qu'on y voie le signe d'une condamnation perpétuelle. Loin d'en déduire une déflagration, cette nouvelle donne est peut-être la meilleure chose qui puisse arriver à ces anciens partenaires pour dépasser les crispations.

NDÈYE ARAME DIME
CONSEILLÈRE EN AFFAIRES PUBLIQUES ET POLITIQUES, ET EN COMMUNICATION

Newsletter – Économie et Convictions

Directrice de la Publication/Rédactrice en chef : Anne MAZOYER-JANKOWSKA

Ont contribué à ce numéro : Ndèye Arame DIME, Samuel AUGIZEAU, César LESAGE

Membres de la rédaction: Jean-Pierre CHIARADIA-BOUSQUET, Patrice CHAZERAND, Donatienne COFFY, Henry LAURET, Jean FRANÇOIS-PONCET

© FairValue Corporate & Public Affairs, tous droits réservés

www.fairvaluecc.com

FAIRVALUE
CORPORATE & PUBLIC AFFAIRS